



Département du Rhône
Commune de Montrottier

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

En exercice : 14
Présents : 13
Votants : 13

L'an **DEUX MILLE VINGT-TROIS**
Le **VINGT-TROIS FEVRIER**

Le Conseil municipal de la commune de Montrottier dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Michel GOUGET, Maire

Date de la convocation du conseil municipal : **17 février 2023**

Etaient présents : Michel GOUGET, Véronique CROZET, Michel VIANNAY, Laura JOURNET, Jean-François POISSON, Bernard CHAVEROT, Catherine DUNAUD-MARMOZ, Evelyne PANISSET, Irène CHAMBE, Lydie LAURENT, Régis COQUET, Jean-Paul FARJOT, Myriam RAYNARD.

Absent excusé : Bernard BOUCHET.

Secrétaire de séance : Evelyne PANISSET.

2023-07

Fonds Vert – Instauration de réseaux de chaleur secondaire sur la commune de Montrottier – demande de subvention.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que parallèlement à la mise en place d'un réseau de chaleur primaire (chaufferie bois et réseaux) par le SYDER, la commune de Montrottier doit adapter le mode de chauffage de ses bâtiments pour recevoir la chaleur fournie par le réseau primaire. Cette adaptation se traduit par l'instauration de réseaux de chaleur secondaire.

Ce projet va permettre de remplacer quatre chaudières à fioul, deux chaudières à gaz propane et une production de chauffage électrique de douze appartements communaux, ainsi que de plusieurs bâtiments publics. A terme, l'ensemble des bâtiments du centre-bourg, à l'exception de l'Église seront desservis par le réseau de chaleur.

Cette démarche vise à répondre aux enjeux de transition écologique environnementale, en réalisant des économies d'énergie tout en valorisant la filière bois.

Monsieur le Maire rappelle que le montant prévisionnel initial de l'opération s'élevait à 154 906.00 € HT. La Commune bénéficie d'ores et déjà du soutien financier de l'Etat à hauteur de 92 944 € (DSIL 2020) et du Département du Rhône à hauteur de 20 000 € dans le cadre du partenariat territorial 2022.

Monsieur le Maire précise que l'estimation prévisionnelle du montant de l'opération a été réévaluée à la hausse. Le montant des travaux de mise en conformité des chaufferies et des locaux est évalué à 180 000.00 € HT. Indépendamment de ces travaux indispensables au raccordement des réseaux de chaleur, la commune de Montrottier envisage de réaliser une seconde tranche de travaux associée à l'amélioration du bâti pour lesquels le montant estimé est inférieur à 100 000.00 € HT. Le montant prévisionnel de l'opération s'élève désormais à 276 345.00 € HT.

Afin de mener à bien cette opération, il est proposé au Conseil municipal de solliciter la participation financière de l'État au titre du Fonds Vert à hauteur de 108 000.00 €.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

	Montants
Subvention – Etat – DSIL 2020	92 944 €
Subvention – Etat – Fonds vert	108 000 €
Subvention – Département du Rhône – Appel à projets 2023	20 000 €
Fonds propres	55 401 €
TOTAL	276 345 €

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE** de solliciter l'accompagnement financier de l'Etat, dans le cadre de l'opération associée à l'instauration de réseaux de chaleur sur la commune de Montrottier, à hauteur de 108 000.00 € au titre du Fonds vert,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager l'ensemble des mesures afférentes à ce dossier.

**Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme au registre**

Le Maire,

Michel GOUGET



La secrétaire de séance,

Evelyne PANISSET

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Evelyne Panisset', written over a faint blue stamp.

Le Maire, Michel GOUGET, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en préfecture le :

De sa publication sur le site internet de la commune le :